



Financité

## HERA Award Sustainable & Responsible Finance 2024

### Avis du jury

#### Avis général du jury

Pour la neuvième édition du HERA Award Sustainable & Responsible Finance, le jury a pu découvrir les travaux de 7 jeunes diplômé·e·s. Tous l'ont épaté par leur niveau intellectuel, la qualité de leur état de l'art, la solidité de leurs analyses et leur dimension autocritique. Le jury reconnaît également l'importance que revêtent les enjeux étudiés à travers les différentes candidatures. Il aurait toutefois apprécié plus d'innovation et de transversalité dans les mémoires, qui ne sont pas suffisamment « sortis du cadre ». Il encourage donc les futur·e·s candidat·e·s à se montrer disruptifs et à renforcer leur analyse en y incluant les quatre dimensions du développement durable (environnementale, sociale, économique et de gouvernance).

#### Lauréate du HERA Award Sustainable & Responsible Finance – Édition 2024

**Juliette Baps** pour son mémoire de master en sciences de gestion, défendu à HEC Liège (école de gestion de l'ULiège), intitulé *L'industrie alimentaire belge face aux directives européennes « Corporate Sustainability Reporting Directive » et « Corporate Sustainability Due Diligence Directive »*.

Promotrice : Virginie Xhaufclair

Le jury a été impressionné par le travail ambitieux de Juliette Baps, qui se démarque par l'originalité de sa démarche. Celle-ci consiste en l'analyse de l'application simultanée de deux réglementations européennes vouées à contraindre les entreprises à être plus transparentes sur leurs impacts environnementaux et sociaux afin d'éviter le greenwashing : d'un côté, la CSRD exige un reporting durable plus complet ; d'un autre côté, la CS3D impose un devoir de vigilance par rapport aux externalités négatives des activités des entreprises.

En partenariat avec



# HERA AWARDS FOR FUTURE GENERATIONS

Ce faisant, Juliette a montré comment une approche combinant économie et droit offre non seulement un regard réellement transversal sur cet enjeu de société majeur mais montre également la puissance de ce dispositif européen en faveur d'une finance durable. Le jury a par ailleurs particulièrement apprécié le choix du secteur de l'industrie alimentaire comme cas d'étude : plus grand secteur industriel à l'échelle belge, il est aussi responsable de nombreux problèmes globaux (mauvaises conditions de travail, exposition aux pesticides, émissions de GES, perte de biodiversité, utilisation excessive de l'eau) et son évolution est capitale dans la transition de notre société. Juliette a mené une recherche appliquée intelligente, pédagogique, qui démontre une grande capacité de compréhension des directives et des enjeux associés, et qui s'appuie sur des entretiens brillants avec les bons interlocuteurs (Fevia, UWE, entreprises), même s'ils auraient pu être approfondis du côté des PME.

Le jury tient à souligner le caractère anticipateur du travail, qui étudie une directive européenne (la CS3D) autour de laquelle un accord vient tout juste d'être conclu, au mois de décembre 2023. Il espère que les conclusions de ce travail pourront contribuer au développement durable du secteur.

## Nominée du HERA Award Sustainable & Responsible Finance – Édition 2024

**Lisa-Marie Heck** pour son mémoire de master en gestion de l'entreprise, défendu à l'ICHEC Brussels Management School, intitulé *How can the SFDR contribute to embedding the financial industry?*

Promotrice : Christel Dumas

Le jury félicite Lisa-Marie Heck pour l'approche intellectuelle brillante qu'elle démontre dans son travail en identifiant et analysant les différents éléments de la réglementation SFDR qui favorisent ou non l'intégration de pratiques durables dans le secteur financier.

Le jury salue l'audace et la posture autocritique de Lisa-Marie qui montre, en outre, une grande maîtrise et une bonne mobilisation des concepts théoriques avec une excellente mise en problématique. Il a notamment apprécié l'usage du concept d'« encastrement », qu'il ne connaissait pas et qui contribue au développement de la littérature sur la finance durable. Les huit pistes qu'elle recommande d'explorer à la suite de son mémoire fournissent également une belle base pour de futures recherches. Le jury regrette cependant l'homogénéité du panel d'acteurs interrogés, composé uniquement d'employé·e·s d'Ernst & Young : ces personnes ne sont pas vraiment représentatives de la diversité des FMPs (Fixed Maturity Plans) ni des rôles dans l'entreprise qui implémentent la réglementation SFDR.

Pour le jury, la conclusion de ce travail ouvre plusieurs questionnements intéressants sur les limites de la SFDR : finalement, dans quelle mesure et jusqu'à quel point la SFDR « encastre » la finance ? Comment savoir si les praticien·ne·s ne s'en tiennent pas qu'à un exercice de « *compliance* » ? Encastrement ou pas, suffit-il que les FMPs divulguent leur démarche pour que la durabilité de l'économie réelle soit impactée ?

En partenariat avec

